

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba BP 520- 1080 Tunis-

La Banque Internationale Arabe de Tunisie -BIAT- publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 23 avril 2021. Ces états sont accompagnés du rapport des Commissaires aux Comptes Mme Kalthoum BOUGUERRA et Mr Walid BEN SALAH.

BILAN CONSOLIDE Arrêté au 31 Décembre 2020 (En Milliers de dinars)

	Note	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
ACTIFS					
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	IV-1	1 746 847	1 473 077	273 770	18,58%
Créances sur les établissements bancaires et financiers	IV-2	1 408 360	1 678 508	(270 148)	-16,09%
Créances sur la clientèle	IV-3	11 260 746	10 352 516	908 230	8,77%
Portefeuille-titres commercial	IV-4	598 323	647 600	(49 277)	-7,61%
Portefeuille d'investissement	IV-5	2 269 167	1 730 365	538 802	31,14%
Titres mis en équivalence	IV-6	7 025	9 993	(2 968)	-29,70%
Valeurs immobilisées	IV-7	499 577	376 954	122 623	32,53%
Ecart d'acquisition net (GoodWill)	IV-8	43 693	7 396	36 297	490,77%
Autres actifs	IV-9	608 072	609 862	(1 790)	-0,29%
Total des actifs		18 441 810	16 886 271	1 555 539	9,21%
PASSIFS					
Banque Centrale et CCP	V-1	780	1 201	(421)	-35,05%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	V-2	619 626	1 259 962	(640 336)	-50,82%
Dépôts et avoirs de la clientèle	V-3	14 348 935	12 641 443	1 707 492	13,51%
Emprunts et ressources spéciales	V-4	253 000	196 747	56 253	28,59%
Autres passifs	V-5	883 855	791 083	92 772	11,73%
Total des passifs		16 106 196	14 890 436	1 215 760	8,16%
INTERETS MINORITAIRES					
Part des minoritaires dans les réserves consolidés	VI	542 297	478 495	63 802	13,33%
Part des minoritaires dans le résultat consolidé	VI	22 206	24 957	(2 751)	-11,02%
Total des intérêts minoritaires		564 503	503 452	61 051	12,13%
CAPITAUX PROPRES					
Capital		178 500	170 000	8 500	0
Réserves consolidés		1 315 128	977 610	337 518	34,52%
Autres capitaux propres		3	3	-	-
Résultat consolidé de l'exercice		277 480	344 770	(67 290)	-19,52%
Total des capitaux propres	VII	1 771 111	1 492 383	278 728	18,68%
Total des passifs et des capitaux propres		18 441 810	16 886 271	1 555 539	9,21%

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE

Arrêté au 31 Décembre 2020

(En Milliers de dinars)

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
PASSIFS EVENTUELS				
Cautions, avals et autres garanties données	2 384 847	2 422 407	(37 560)	-1,55%
a- En faveur des établissements bancaires et financiers	720 351	726 225	(5 874)	-0,81%
b- En faveur de la clientèle	1 664 497	1 696 182	(31 685)	-1,87%
Crédits documentaires	648 474	581 067	67 407	11,60%
a- En faveur de la clientèle	588 616	508 163	80 453	15,83%
b- Autres	59 858	72 904	(13 046)	-17,89%
Total des passifs éventuels	3 033 321	3 003 474	29 847	0,99%
ENGAGEMENTS DONNES				
Engagements de financements donnés	1 003 913	1 011 266	(7 353)	-0,73%
En faveur de la clientèle	1 003 913	1 011 266	(7 353)	-0,73%
Engagements sur titres	37 166	2 135	35 031	1640,80%
a- Participations non libérées	36 818	2 118	34 700	1638,34%
b- Titres à recevoir	348	17	331	1947,06%
Total des engagements donnés	1 041 079	1 013 401	27 678	2,73%
ENGAGEMENTS REÇUS				
Garanties reçues	4 914 394	5 023 584	(109 190)	-2,17%
Total des engagements reçus	4 914 394	5 023 584	(109 190)	-2,17%

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période du 1er Janvier au 31 décembre 2020
(En Milliers de dinars)

	Note	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE					
Intérêts et revenus assimilés	VIII-1-1	998 231	1 093 005	(94 774)	-8,67%
Commissions (en produits)	VIII-1-2	332 820	302 512	30 308	10,02%
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	VIII-1-3	144 603	140 523	4 080	2,90%
Revenus du portefeuille d'investissement	VIII-1-4	111 017	106 149	4 868	4,59%
Total des produits d'exploitation bancaire		1 586 671	1 642 189	(55 518)	-3,38%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE					
Intérêts encourus et charges assimilées	VIII-2-1	(486 641)	(537 540)	50 899	-9,47%
Sinistres payés sur opérations d'assurances	VIII-2-2	(60 921)	(57 639)	(3 282)	5,69%
Commissions encourues	VIII-2-3	(4 904)	(4 105)	(799)	19,46%
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		(169)	(113)	(56)	49,56%
Total des charges d'exploitation bancaire		(552 635)	(599 397)	46 762	-7,80%
Produit Net Bancaire		1 034 036	1 042 792	(8 756)	-0,84%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	VIII-3	(154 171)	(122 914)	(31 257)	25,43%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	VIII-4	(6 106)	(10 461)	4 355	-41,63%
Autres produits d'exploitation	VIII-5	35 050	52 440	(17 390)	-33,16%
Frais de personnel	VIII-6	(252 940)	(240 738)	(12 202)	5,07%
Charges générales d'exploitation	VIII-7	(176 390)	(176 354)	(36)	0,02%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	VIII-8	(50 525)	(44 816)	(5 709)	12,74%
Résultat d'exploitation		428 954	499 949	(70 995)	-14,20%
Quote part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence		(218)	(302)	84	-27,81%
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	VIII-9	603	(4 406)	5 009	-113,69%
Impôt sur les bénéfices	VIII-10	(100 950)	(125 146)	24 196	-19,33%
Résultat des activités ordinaires		328 389	370 095	(41 706)	-11,27%
Part de résultat revenant aux minoritaires		(22 206)	(24 957)	2 751	-11,02%
Résultat des activités ordinaires du groupe		306 183	345 138	(38 955)	-11,29%
Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	VIII-11	(28 703)	(368)	(28 335)	7699,73%
Résultat net consolidé de l'exercice du groupe		277 480	344 770	(67 290)	-19,52%
Effet des modifications comptables nettes d'impôt différé		-	-	-	-
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		277 480	344 770	(67 290)	-19,52%

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
Période du 1er Janvier au 31 décembre 2020
(En Milliers de dinars)

	Exercice 2020	Exercice 2019
ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)	1 520 004	1 578 542
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(581 590)	(628 148)
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	112 606	(23 961)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(1 052 504)	204 674
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle	1 676 972	1 306 455
Titres de placement / Titres de transaction	10 475	31 185
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(379 065)	(419 881)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	75 697	8 729
Impôts sur les sociétés	(138 429)	(128 265)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 244 166	1 929 330
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	102 308	110 927
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	(633 126)	(62 276)
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(114 413)	(70 775)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement	(645 231)	(22 124)
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Emission / Remboursement d'emprunts	19 672	(51 411)
Augmentation / diminution ressources spéciales	16 567	12 811
Dividendes versés et autres distributions	(5 756)	(95 122)
Autres flux de financement	91 728	(29 746)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement	122 211	(163 468)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	721 146	1 743 738
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	1 971 141	227 403
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	2 692 287	1 971 141

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Arrêtées au 31 Décembre 2020

Note I – Principes Généraux

Les états financiers consolidés du Groupe BIAT sont établis conformément aux règles et aux principes comptables édictés par la loi n° 96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et par les Normes Comptables Tunisiennes relatives notamment aux opérations spécifiques aux établissements bancaires, à la consolidation des états financiers et aux regroupements d'entreprises (NCT 35, 36, 37, 38 et 39).

Les états financiers sont présentés selon le modèle défini par la Norme Comptable Tunisienne n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Note II – Règles comptables appliquées pour l'arrêté des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont arrêtés au 31-12-2020 en appliquant les dispositions et les règles prévues notamment par la loi n° 2001-117 du 06/12/2001 complétant le Code des Sociétés Commerciales et par les normes comptables relatives à la consolidation des états financiers et aux regroupements d'entreprises. Parmi ces règles, nous décrivons ci-après celles relatives au périmètre de consolidation, aux méthodes de consolidation, aux retraitements et éliminations, au traitement de l'impôt et à l'écart d'acquisition des titres.

II-1. Le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est composé de toutes les sociétés sur lesquelles la BIAT exerce directement ou indirectement par ses sociétés consolidées un contrôle exclusif et des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

II-2. Les méthodes de consolidation adoptées

II-2.1 La méthode de l'intégration globale

Les sociétés qui sont contrôlées exclusivement par la Banque (dont le pourcentage de contrôle est supérieur à 40%) et les sociétés dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou des activités connexes sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation les éléments d'actif, de passif, de charges et de produits de chacune des sociétés consolidées, en indiquant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés et dans les résultats consolidés de l'exercice.

II-2.2 La méthode de mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles la BIAT exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est présumée dès lors que l'entité qu'elle consolide détient 20 % au moins des droits de vote tout en ayant le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de la société détenue et sans, toutefois, exercer un contrôle sur ces politiques.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation la part du groupe de la Banque dans les capitaux propres y compris le résultat de l'exercice des sociétés mises en équivalence.

II-3. Les retraitements et éliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes de comptabilisation et d'évaluation des sociétés sont effectués.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.

L'effet sur le bilan, le hors bilan et l'état de résultat consolidés des opérations internes au groupe est éliminé.

Les dividendes intra groupe, les provisions sur titres consolidés et les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les sociétés du groupe sont neutralisés.

II-4. La date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels qui sont arrêtés au 31 décembre 2020 pour l'ensemble des sociétés du groupe.

II-5. Le traitement de l'impôt

La charge d'impôt sur les sociétés consolidées comprend l'impôt exigible des différentes sociétés corrigé par l'effet des impôts différés provenant des différences temporelles imputables aux décalages entre la date de constatation comptable et la date d'imposition fiscale.

II-6. L'écart d'acquisition des titres

Les écarts positifs constatés, lors de l'acquisition des titres consolidés, entre leur prix de revient et la quote-part dans les fonds propres nets sont portés à l'actif du bilan sous la rubrique Goodwill. Ces écarts ne sont pas affectés aux éléments du bilan et amortis en fonction des perspectives de retour sur investissement au moment de l'acquisition. La durée d'amortissement retenue est de vingt ans.

Le Goodwill négatif est constaté parmi les produits de l'exercice.

II-7. Les règles d'évaluation des créances

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation de l'ensemble des créances de la Banque a été effectuée sur la base de la situation arrêtée au 31-12-2020 et compte tenu des événements postérieurs à cette date.

Cette évaluation a été accompagnée d'une appréciation de l'ensemble des garanties déductibles au sens de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles.

Ces deux opérations ont conduit la Banque à déterminer un montant de provisions requises, un montant de la dotation aux provisions relative à l'année 2020 et un montant des produits réservés.

Il convient de noter, à ce titre, que la méthodologie de calcul des provisions collectives couvrant les engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier, telles que prévues par l'article 10 Bis de la circulaire de la BCT précitée, a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2021-01 du 11 janvier 2021. Ce changement a eu pour effet la constitution d'une provision additionnelle de l'ordre de 30,2 MD au titre de l'exercice 2020.

II-8. Faits saillants de l'exercice

Impacts financiers directs et indirects de la crise de pandémie COVID19 sur le résultat de la société mère « BIAT »

La crise sanitaire du coronavirus et les mesures prises par les gouvernements à l'échelle mondiale pour endiguer la propagation de la pandémie (confinement général, distanciation sociale, blocage des transports...) ont affecté négativement l'économie nationale tunisienne et ont provoqué un grippage des moteurs de la croissance économique- à savoir l'investissement, la consommation et l'exportation- ainsi qu'un repli du commerce extérieur, de l'activité touristique et de l'activité courante du secteur productif.

Ce ralentissement économique qui s'est transmis à la sphère financière et au secteur bancaire a eu comme conséquences majeures :

- Au niveau de la sphère financière : la réduction du chiffre d'affaires des entreprises et des revenus de la population active et la contraction de la demande de financement sur tous les segments de marché.
- Au niveau du secteur bancaire : la baisse des produits en intérêts, des revenus de change et des revenus des commissions.

A titre de rappel, les mesures prises par le gouvernement tunisien et par la BCT pour faire face à cette crise ont été notamment les suivantes :

1. Le report par les banques des tombées des crédits (en principal et intérêts) échues durant la période allant du 1^{er} mars 2020 jusqu'à fin septembre 2020 et l'allongement, en conséquence, de la durée de remboursement des crédits. Cette mesure concerne les crédits non professionnels accordés aux clients particuliers dont le revenu mensuel net est inférieur à 1000 dinars et qui sont classés 0 et 1 à fin décembre 2019 (Circulaire BCT N°2020-07).
2. Le report par les banques des tombées des crédits (en principal et intérêts) échues durant la période allant du 1^{er} avril 2020 jusqu'à fin juin 2020 et l'allongement, en conséquence, de la durée de remboursement des crédits. Cette mesure concerne les crédits non professionnels accordés aux clients particuliers dont le revenu net mensuel est supérieur à 1000 dinars et qui sont classés 0 et 1 à fin décembre 2019 (Circulaire BCT N°2020-08).
3. Le report par les Banques des tombées des crédits en faveur des entreprises et des professionnels classés 0 et 1 à fin décembre 2019 pour la période allant du 1^{er} mars 2020 jusqu'au 30 septembre 2020 (Circulaire BCT N°2020-06). Ce report est à la demande.
4. Octroi de nouveaux financements exceptionnels remboursables sur une durée maximale de sept ans dont deux années de grâce et destinés au financement des besoins justifiés du cycle d'exploitation (Circulaire BCT N°2020-12).
5. La gratuité du service de retrait interbancaire de billets de banque des Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) (Circulaire BCT N°2020-05).
6. La suspension, pour toute transaction dont la valeur ne dépasse pas cent (100) dinars, du prélèvement de la commission appliquée aux facturiers et aux commerçants pour le service de paiement électronique (Circulaire BCT N°2020-05).
7. La gratuité de délivrance de carte bancaire à tout client titulaire d'un compte, qui en fait la demande (Circulaire BCT N°2020-05).

8. La baisse du taux directeur de 100 Bps passant de 7,75% à 6,75% au cours du mois de mars 2020 puis de 6,75% à 6,25% au cours du mois d'octobre 2020.

9. La suspension – à la demande de la BCT – par les banques et les établissements financiers, de toute mesure de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019 et l'interdiction d'effectuer toute opération de rachat de leurs propres actions.

10. La suspension du prélèvement des commissions sur les rejets de chèque.

11. La soumission des banques au paiement d'une redevance conjoncturelle au profit du budget de l'Etat de 2% du résultat imposable de 2019 et 2% du résultat imposable de 2020.

12. Rallongement jusqu'à fin septembre 2021 de la période de report, annoncée par la circulaire BCT N°2020-06, des tombées des crédits bancaires (en principal et intérêts) au profit des entreprises et professionnels du secteur touristique et des industries artisanales y compris les sociétés de gestion touristique (Circulaire BCT N°2020-19).

13. Rallongement jusqu'à fin septembre 2021 de la période de report, annoncée par la circulaire BCT N°2020-06, des tombées des crédits bancaires (en principal et intérêts) au profit des entreprises et professionnels (Circulaire BCT N°2020-21).

A l'instar du secteur bancaire, la BIAT a été touchée par la crise sanitaire et les mesures gouvernementales et de la BCT l'ont affecté d'une manière directe et indirecte.

Les effets indirects se sont traduits par la réduction de l'activité crédit et l'activité change ainsi que les services à la clientèle.

Les effets directs ont été recensés à la fin de l'année 2020 et leur impact financier a été estimé à 106,6 MD (avant impôt) et présenté dans le tableau suivant :

Estimation de l'impact financier direct de la crise de pandémie COVID19	Impact en MD
Baisse du Taux Directeur de 100 pb à 6,75% à partir du mars 2020 et de 50pb à 6,25% à partir d'octobre 2020	64,8
Commissions sur retrait DAB & Commission d'achat sur TPE dont le montant <100D et autres commissions	11,4
Contribution au Fonds National de lutte contre la pandémie COVID19	18,3
Une contribution au taux de 2% au titre de 2019 et 2020	10,3
Coût des mesures de protection	1,8

Ainsi, les mesures de prévention du virus pouvant être renforcées davantage et perdurer dans le temps ainsi que le manque de visibilité sur les retombées économiques et sociales de cette pandémie, constituent des facteurs de risques pouvant avoir un impact défavorable sur les activités de la Banque, ses résultats d'exploitation ainsi que la structure de ses emplois et ses ressources.

Cependant, et compte tenu de la solidité de sa situation financière actuelle, la société mère « BIAT » dispose, à présent, de facteurs de résilience significatifs lui permettant de faire face à cette crise et d'assurer la continuité de ses activités.

Traitement des reports d'échéances des crédits

Dans le cadre des mesures exceptionnelles de soutien à la clientèle à la suite de la pandémie COVID-19 et en application des Circulaires de la BCT n° 2020-06, 2020-07 et 2020-08, la société mère « BIAT » a procédé au report des échéances de crédits et ce, à travers la création d'un compte miroir pour chacun de contrat de crédit objet de report.

Ces comptes miroirs ont été rattachés aux crédits objet de reports comme étant les comptes de remboursement

des échéances. Ainsi, durant la période de report, les échéances en intérêts conventionnels et en principal ont été constatées par le débit du compte miroir au lieu du compte bancaire du client concerné par le report.

Notons que la société mère « BIAT » a procédé à la création des trois catégories de comptes miroirs suivants :

- Une catégorie pour les crédits aux particuliers bénéficiant d'une période de report de 7 mois qui concerne les particuliers dont le revenu mensuel net est inférieur à 1000 Dinars ;
- Une deuxième catégorie pour les crédits aux particuliers bénéficiant d'une période de report de 3 mois qui concerne les particuliers dont le revenu mensuel net est supérieur à 1000 Dinars ;
- Une troisième catégorie pour les crédits aux professionnels.

A l'issue de la période de report, les échéances reportées des crédits aux particuliers ont été matérialisées par des crédits amortissables.

Conformément aux circulaires de la BCT sus-visées, la période de report n'a pas été prise en compte pour déterminer l'ancienneté des créances clients ayant bénéficié des mesures de soutien.

Note III – Périmètre et méthodes de consolidation

III-1. Les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation

Au 31 Décembre 2020, le périmètre de consolidation du groupe BIAT se présente comme suit :

	31/12/2020		31/12/2019	
	Taux de contrôle (en %)	Taux d'intérêt (en %)	Taux de contrôle (en %)	Taux d'intérêt (en %)
Banque Internationale Arabe de Tunisie	100,00	100,00	100,00	100,00
BIAT Capital	99,94	99,94	99,94	99,94
BIAT Assets Management	99,40	99,40	99,40	99,40
BIAT Capital risque	98,08	98,08	98,08	98,08
Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement	100,00	100,00	100,00	100,00
SICAF BIAT	100,00	100,00	100,00	100,00
Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie	100,00	100,00	100,00	100,00
Société de Promotion Touristique	50,76	50,76	50,76	50,76
Organisation et Service Informatique	100,00	100,00	100,00	100,00
Société la PROTECTRICE	100,00	100,00	99,99	99,99
Assurances BIAT	94,48	94,48	94,48	94,48
Société FAIZA	42,31	42,31	42,31	42,31
SICAV Opportunity	89,01	89,01	89,06	89,06
SICAV Trésor	12,58	4,35	9,39	6,35
SICAV Prosperity	11,58	11,58	10,23	10,23
Société Générale de Placement	100,00	100,00	100,00	100,00
Société TAAMIR	100,00	100,00	100,00	100,00
Société Golf Sousse Monastir	62,18	57,15	62,18	57,15
Société Palm Links Immobilière	50,00	49,99	50,00	50,00
Société Tanit International	67,30	67,30	67,30	67,30
Société Tunisie Titrisation	98,80	98,69	98,80	98,69
Société de pôle de compétitivité de Monastir	59,99	59,99	59,99	59,99
SICAV PATRIMOINE Obligataire	1,45	1,10	2,52	1,19
Fonds commun de créances 1	100,00	100,00	100,00	100,00
Société tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels	25,00	25,00	25,00	25,00
Fonds Commun de placement Epargne Actions	0,39	0,39	0,41	0,41
Fonds commun de créances 2	100,00	100,00	100,00	100,00
Société Touristique Sahara Palace	100,00	67,30	100,00	67,30

Société de Promotion Touristique Mohamed V	76,16	76,16	76,16	76,16
Institut Tunis Dauphine	30,07	30,07	30,07	30,07
BIAT Consulting	100,00	99,93	100,00	99,93
STE DE PROMOTION TOURISTIQUE (SPT) SFAX	82,76	82,75	82,76	82,75
BIAT France	100,00	100,00	100,00	100,00
FCP Equity Performance	74,00	72,70	68,18	67,00
Société de Promotion Touristique Hammamet	87,54	87,54	30,00	30,00
Hammamet Leisure Company	40,00	40,00	40,00	40,00
INMA HOLDING	23,50	40,00	23,50	40,00
SKANES LOISIRS ET CULTURE	40,00	40,00	47,22	47,22
Fond d'amorçage ANAVA	20,13	20,13	37,04	37,04
TUNISIE VALEUR	99,39	99,39	-	-

III-2. Méthodes de consolidation

Au 31 Décembre 2020, les méthodes de consolidation du groupe BIAT se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Banque Internationale Arabe de Tunisie	Intégration Globale	Intégration Globale
BIAT Capital	Intégration Globale	Intégration Globale
BIAT Assets Management	Intégration Globale	Intégration Globale
BIAT Capital risque	Intégration Globale	Intégration Globale
Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement	Intégration Globale	Intégration Globale
SICAF BIAT	Intégration Globale	Intégration Globale
Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie	Intégration Globale	Intégration Globale
Société de Promotion Touristique	Intégration Globale	Intégration Globale
Organisation et Service Informatique	Intégration Globale	Intégration Globale
Société la PROTECTRICE	Intégration Globale	Intégration Globale
Assurances BIAT	Intégration Globale	Intégration Globale
Société FAIZA	Intégration Globale	Intégration Globale
SICAV Opportunity	Intégration Globale	Intégration Globale
SICAV Trésor	Intégration Globale	Intégration Globale
SICAV Prosperity	Intégration Globale	Intégration Globale
Société Générale de Placement	Intégration Globale	Intégration Globale
Société TAAMIR	Intégration Globale	Intégration Globale
Société Golf Sousse Monastir	Intégration Globale	Intégration Globale
Société Palm Links Immobilière	Intégration Globale	Intégration Globale
Société Tanit International	Intégration Globale	Intégration Globale
Société Tunisie Titrisation	Intégration Globale	Intégration Globale
Société de pôle de compétitivité de Monastir	Intégration Globale	Intégration Globale
SICAV PATRIMOINE Obligataire	Intégration Globale	Intégration Globale
Fonds commun de créances 1	Intégration Globale	Intégration Globale
Société tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Fonds Commun de placement Epargne Actions	Intégration Globale	Intégration Globale
Fonds commun de créances 2	Intégration Globale	Intégration Globale
Société Touristique Sahara Palace	Intégration Globale	Intégration Globale
Société de Promotion Touristique Mohamed V	Intégration Globale	Intégration Globale

Institut Tunis Dauphine	Mise en équivalence	Mise en équivalence
BIAT Consulting	Intégration Globale	Intégration Globale
STE DE PROMOTION TOURISTIQUE (SPT) SFAX	Intégration Globale	Intégration Globale
BIAT France	Intégration Globale	Intégration Globale
FCP Equity Performance	Intégration Globale	Intégration Globale
Société de Promotion Touristique Hammamet	Intégration Globale	Mise en équivalence
Hammamet Leisure Company	Intégration Globale	Intégration Globale
INMA HOLDING	Mise en équivalence	Mise en équivalence
SKANES LOISIRS ET CULTURE	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Fond d'amorçage ANAVA	Mise en équivalence	Mise en équivalence
TUNISIE VALEUR	Intégration Globale	Hors périmètre

Note IV – Actifs du bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

IV-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le volume de ce poste a enregistré une hausse entre Décembre 2019 et Décembre 2020 de 273 770 mD ou 18,58% en passant d'une période à une autre de 1 473 077 mD à 1 746 847 mD. Ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Encaisses	127 079	137 915	(10 836)	-7,86%
Avoirs chez la BCT	1 619 679	1 335 073	284 606	21,32%
Avoirs chez la CCP	89	89	-	0,00%
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 746 847	1 473 077	273 770	18,58%

IV-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le volume de ce poste a enregistré une baisse entre Décembre 2019 et Décembre 2020 de 270 148 mD ou 16,09% en passant d'une période à une autre de 1 678 508 mD à 1 408 360 mD. Il se détaille comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Créances sur les établissements bancaires (a)	1 133 653	1 464 014	(330 361)	-22,57%
Créances sur les établissements financiers (b)	274 707	214 494	60 213	28,07%
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	1 408 360	1 678 508	(270 148)	-16,09%

a) La baisse du volume de nos créances sur les établissements bancaires de 330 361 mD ou 22,57% qui est passé de 1 464 014 mD au 31/12/2019 à 1 133 653 mD au 31/12/2020 concerne les postes suivants :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Comptes de prêts à la BCT	594 927	602 656	(7 729)	-1,28%
Comptes de prêts du marché interbancaire	436 989	784 233	(347 244)	-44,28%
Créances rattachées sur prêts	2 605	1 804	801	44,40%
Comptes correspondants NOSTRI	83 707	48 334	35 373	73,18%
Comptes correspondants LORI	19	3 388	(3 369)	-99,44%
Créances rattachées sur comptes correspondants	-	1	(1)	-100,00%
Valeurs non imputées	15 406	23 598	(8 192)	-34,71%
Total	1 133 653	1 464 014	(330 361)	-22,57%

b) L'augmentation du total de nos créances sur les établissements financiers à hauteur de 60 213 mD ou 28,07% qui sont passées de 214 494 mD en Décembre 2019 à 274 707 mD en Décembre 2020 est due principalement à l'augmentation de nos concours en faveur des sociétés de Leasing pour un montant de 87 732 mD et la diminution de nos crédits accordés aux établissements financiers pour un montant de 27 479 mD . Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Crédits accordés aux sociétés de leasing	259 085	171 353	87 732	51,20%
Crédits accordés aux autres établissements financiers	11 523	39 002	(27 479)	-70,46%
Créances et dettes rattachées	4 099	4 139	(40)	-0,97%
Total	274 707	214 494	60 213	28,07%

IV-3. Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle sont composées des comptes débiteurs courants et classés, des autres concours courants et classés et des crédits sur ressources spéciales courants et classés. Les créances douteuses brutes (classées) ainsi que les provisions requises couvrant les actifs classés sont déterminées conformément aux dispositions prévues aussi bien par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles que par les normes comptables applicables aux Etablissements Bancaires.

Le total net des créances sur la clientèle est passé de 10 352 516 mD en Décembre 2019 à 11 260 746 mD en Décembre 2020 enregistrant ainsi une hausse de 908 230 mD ou 8,77%. Il est ventilé comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Comptes débiteurs de la clientèle	1 119 316	1 292 636	(173 320)	-13,41%
Autres crédits à la clientèle	10 698 640	9 559 034	1 139 606	11,92%
Crédits sur ressources spéciales	65 656	57 599	8 057	13,99%
Total	11 883 612	10 909 269	974 343	8,93%
Provisions et agios réservés sur les crédits à la clientèle	(513 784)	(486 174)	(27 610)	5,68%
Provisions collectives	(109 082)	(70 579)	(38 503)	54,55%
Total Créances sur la clientèle	11 260 746	10 352 516	908 230	8,77%

IV-4. Portefeuille titres commercial

Le volume de ce poste est passé entre Décembre 2019 et Décembre 2020 de 647 600 mD à 598 323 mD, enregistrant ainsi une diminution de 49 277 mD ou 7,61%.

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Titres de transaction	363 304	400 529	(37 225)	-9,29%
Titres de placement	235 019	247 071	(12 052)	-4,88%
Total Portefeuille-titres commercial	598 323	647 600	(49 277)	-7,61%

Cette variation provient d'une diminution du volume des titres de transactions de 37 225 mD ou 9,29% accompagnée par une diminution du total des titres de placement à hauteur de 12 052 mD ou 4,88%.

IV-5. Portefeuille titres d'investissement

Le total de ce poste est passé de 1 730 365 mD en Décembre 2019 à 2 269 167 mD en Décembre 2020, soit une augmentation de 538 802 mD ou 31,14%.

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Encours brut des titres d'investissement	2 246 897	1 713 304	533 593	31,14%
Créances rattachés sur titres d'investissements	62 272	53 290	8 982	16,85%
Provisions et agios réservés pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(40 003)	(36 229)	(3 774)	10,42%
Total Portefeuille d'investissement	2 269 167	1 730 365	538 802	31,14%

IV-6. Titres mis en équivalence

Le total de ce poste est passé de 9 993 mD en Décembre 2019 à 7 025 mD en Décembre 2020, soit une diminution de 2 968 mD ou 29,7%.

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Institut Tunis Dauphine	384	195	189	96,92%
Société de Promotion Touristique Hammamet	-	2 985	(2 985)	(1)
Société tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels	202	460	(258)	-56,09%
SKANES LOISIRS ET CULTURE	3 400	3 400	-	0,00%
Fond d'amorçage ANAVA	3 039	2 953	86	2,91%
Total Titres mis en équivalence	7 025	9 993	(2 968)	-29,70%

IV-7. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition en hors taxes majorée de la TVA non récupérable à l'exception du matériel de transport qui figure au bilan pour son coût d'achat en toutes taxes comprises.

Les amortissements des valeurs immobilisées sont pratiqués selon la méthode d'amortissement linéaire et calculés selon les taux d'amortissement reconnus par la réglementation fiscale en vigueur à l'exception du fonds de commerce.

Les dotations aux amortissements sont déterminées et enregistrées sur la base de la valeur comptable des immobilisations et en fonction de la date d'acquisition de chaque élément d'immobilisation.

Les actifs immobilisés nets de leurs amortissements ont enregistré une augmentation de 122 623 mD ou 32,53 % en passant de 376 954 mD au 31/12/2019 à 499 577 mD au 31/12/2020.

Ces actifs immobilisés se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Immobilisations incorporelles	88 421	81 938	6 483	7,91%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(76 105)	(71 360)	(4 745)	6,65%
Immobilisations corporelles	710 077	566 071	144 006	25,44%
Amortissements des immobilisations corporelles	(291 229)	(259 704)	(31 525)	12,14%
Immobilisations en cours et avances	68 413	60 009	8 404	14,00%
Total Valeurs immobilisées	499 577	376 954	122 623	32,53%

IV-8. Ecart d'acquisition

Le total de ce poste est passé de 7 396 mD en Décembre 2019 à 43 693 mD en Décembre 2020, soit une augmentation de 36 297 mD.

	Val Brute 31/12/2020	Amort cumulés 31/12/2020	VCN 31/12/2020	Val Brute 31/12/2019	Amort cumulés 31/12/2019	VCN 31/12/2019
Titres détenus par BIAT	58 995	(15 322)	43 673	20 633	(13 266)	7 367
SALLOUM	171	(136)	35	171	(128)	43
GSM	881	(881)	-	881	(881)	-
BCAP	16	(16)	-	16	(15)	1
ASSBIAT	10 802	(4 359)	6 443	10 802	(3 819)	6 983
BCR	95	(76)	19	95	(71)	24
SICAF	44	(33)	11	44	(31)	13
ELFEJJA	282	(14)	268	282	-	282
STI	6 540	(6 540)	-	6 540	(6 540)	-
STPI	12	(9)	3	12	(8)	4
SOPIAT	49	(35)	14	49	(32)	17
PROTECT	1 741	(1 741)	-	1 741	(1 741)	-
TVAL	38 362	(1 482)	36 880	-	-	-
Titres détenus par SGP	1 015	(1 015)	-	1 015	(1 015)	-
OSI	78	(78)	-	78	(78)	-
GSM	937	(937)	-	937	(937)	-
Titres détenus par BCR	18	(18)	-	18	(18)	-
SICAF	18	(18)	-	18	(18)	-
Titres détenus par SICAF	308	(288)	20	308	(279)	29
TAAMIR	131	(117)	14	131	(112)	19
PROTECT	122	(122)	-	122	(122)	-
SGP	34	(31)	3	34	(29)	5
SOPIAT	21	(18)	3	21	(16)	5
Total	60 336	(16 643)	43 693	21 974	(14 578)	7 396

IV-9. Autres actifs

Le total de ce poste est passé de 609 862 mD en Décembre 2019 à 608 072 mD en Décembre 2020, enregistrant une diminution de 1 790 mD ou 0,29%.

Ainsi, le total du bilan consolidé a enregistré entre Décembre 2019 et Décembre 2020, un accroissement de 1 555 539 mD ou 9,21%, en passant de 16 886 271 mD à 18 441 810 mD.

NOTE V – Passif du bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

V-1. BCT et CCP

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 1 201 mD à 780 mD, soit une diminution de 421 mD ou 35,05%.

Cette variation est due principalement à une diminution des chèques BCT en attente de règlement à hauteur de 331 mD ou 29,79% et à une diminution du solde créditeur de nos comptes en devises tenus chez la BCT de 90 mD en Décembre 2020.

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Chèques BCT en attente de règlement	780	1 111	(331)	-29,79%
Comptes BCT en devises	-	90	(90)	-100,00%
Total Banque Centrale et CCP	780	1 201	(421)	-35,05%

V-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 1 259 962 mD à 619 626 mD, soit une diminution de 640 336 mD ou 50,82%.

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	612 305	1 257 372	(645 067)	-51,30%
Dépôts des établissements financiers	7 321	2 590	4 731	182,66%
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	619 626	1 259 962	(640 336)	-50,82%

Cette variation est expliquée par :

* Une diminution des dépôts et avoirs des établissements bancaires de 645 067 mD ou 51,3%, qui sont passés de 1 257 372 mD en Décembre 2019 à 612 305 mD en Décembre 2020.

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Emprunt en dinars auprès de la BCT	381 000	1 085 000	(704 000)	-64,88%
Emprunt en dinars auprès des banques	57 000	40 042	16 958	42,35%
Dépôts des correspondants Banquiers	144 808	122 860	21 948	17,86%
Autres sommes dues	28 267	6 636	21 631	325,96%
Dettes rattachées	1 230	2 834	(1 604)	-56,60%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	612 305	1 257 372	(645 067)	-51,30%

* Une augmentation des dépôts des établissements financiers de 4 731 mD ou 182,66%, qui sont passés de 2 590 mD en Décembre 2019 à 7 321 mD en Décembre 2020. Cette variation provient essentiellement des dépôts des sociétés de leasing.

V-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 1 707 492 mD ou 13,51%, en passant de 12 641 443 mD en Décembre 2019 à 14 348 935 mD en Décembre 2020. Cette augmentation provient des postes suivants :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Dépôts à vue	7 188 003	6 171 918	1 016 085	16,46%
Dépôts d'épargne	3 273 193	2 852 838	420 355	14,73%
Comptes à échéance	2 425 598	2 237 211	188 387	8,42%
Bons à échéance	290 096	263 392	26 704	10,14%
Certificats de dépôts marché monétaire	556 001	394 000	162 001	41,12%
Dettes rattachées	92 242	74 503	17 739	23,81%
Autres sommes dues	523 802	647 581	(123 779)	-19,11%
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	14 348 935	12 641 443	1 707 492	13,51%

V-4. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales ont enregistré une augmentation de 56 253 mD ou 28,59%, en passant de 196 747 mD en Décembre 2019 à 253 000 mD en Décembre 2020. Cette augmentation provient des postes suivants :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Emprunts et dettes pour ressources spéciales	63 425	63 512	(87)	-0,14%
Dettes rattachés sur ressources spéciales	110	124	(14)	-11,29%
Fonds publics	21 120	13 419	7 701	57,39%
Total fonds publics et des organismes extérieurs	84 655	77 055	7 600	9,86%
Emprunts subordonnés	154 029	114 306	39 723	34,75%
Dettes rattachées aux emprunts	14 316	5 386	8 930	165,80%
Total Emprunts et ressources spéciales	253 000	196 747	56 253	28,59%

V-5. Autres passifs

Le total de ce poste est passé de 791 083 mD au 31 Décembre 2019 à 883 855 mD au 31 Décembre 2020, enregistrant une augmentation de 92 772 mD ou 11,73%.

NOTE VI – Intérêts minoritaires

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

Les intérêts minoritaires se détaillent par société consolidée comme suit :

Sociétés	31/12/2020		31/12/2019	
	Réserves	Résultat	Réserves	Résultat
BIAT Capital	2	-	2	-
BIAT Assets Management	4	5	4	5
BIAT Capital risque	96	72	151	99
Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie	1	-	1	-
Société de Promotion Touristique	2 125	14	2 132	(10)
Assurances BIAT	2 607	883	2 294	615
Société FAIZA	(9)	9	-	-
SICAV Opportunity	61	(1)	64	(1)
SICAV Trésor	125 926	6 885	131 178	6 951
SICAV Prosperity	5 069	143	5 665	181
Société Golf Sousse Monastir	-	-	(155)	155
Société Palm Links Immobilière	140	-	138	2
Société Tanit International	6 456	(139)	6 323	133
Société Tunisie Titrisation	-	-	2	-
Société de pôle de compétitivité de Monastir	22 113	1 634	19 034	3 082
SICAV PATRIMOINE Obligataire	279 711	14 052	216 290	11 899
Fonds Commun de placement Epargne Actions	69 497	498	69 151	1 623
Société de Promotion Touristique Mohamed V	9 684	(737)	8 910	773
STE DE PROMOTION TOURISTIQUE (SPT) SFAX	2 434	(615)	2 724	(291)
Société de Promotion Touristique Hammamet	3 122	(178)	-	-
FCP Equity Performance	2 719	29	3 891	107
Hammamet Leisure Company	10 333	(355)	10 696	(366)
TUNISIE VALEUR	206	7	-	-
Total	542 297	22 206	478 495	24 957

NOTE VII – Etat des capitaux propres

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

Le total des capitaux propres est passé entre Décembre 2019 et Décembre 2020 de 1 492 383 mD à 1 771 110 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 278 727 mD ou 18,68%.

Sociétés	31/12/2020		31/12/2019	
	Réserves	Résultat	Réserves	Résultat
Banque Internationale Arabe de Tunisie	1 518 462	267 996	1 179 732	320 959
BIAT Capital	632	369	269	363
BIAT Assets Management	86	812	86	868
BIAT Capital risque	229	3 681	(324)	5 041
Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement	5 938	3 226	5 248	4 688
SICAF BIAT	1 426	39	1 155	96
Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie	100	141	(208)	297
Société de Promotion Touristique	(316)	6	(299)	(18)
Organisation et Service Informatique	139	(4)	177	(39)
Société la PROTECTRICE	(4 412)	(3 028)	(754)	(2 551)
Assurances BIAT	12 936	14 550	8 133	9 961
Société FAIZA	(694)	(10)	(684)	(3)
SICAV Opportunity	4	(6)	31	(4)
SICAV Trésor	(4 774)	314	(806)	471
SICAV Prosperity	151	19	134	21
Société Générale de Placement	1 913	25	1 584	65
Société TAAMIR	753	28	576	(27)
Société Golf Sousse Monastir	(20 774)	(4 831)	(20 140)	(632)
Société Palm Links Immobilière	31	(1)	29	2
Société Tanit International	(15 013)	(288)	(15 287)	274
Société Tunisie Titrisation	(513)	1	(502)	(10)
Société de pôle de compétitivité de Monastir	6 795	2 438	2 177	4 621
SICAV PATRIMOINE Obligataire	(161)	156	(286)	143
Fonds commun de créances 1	497	115	497	21
Société tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels	(536)	(259)	(328)	(209)
Fonds Commun de placement Epargne Actions	43	2	46	7
Fonds commun de créances 2	48	(150)	32	17
Société Touristique Sahara Palace	(8 103)	(713)	(7 543)	(559)
Société de Promotion Touristique Mohamed V	7 034	(2 354)	4 562	2 469
Institut Tunis Dauphine	(705)	188	(800)	94
BIAT Consulting	244	(240)	297	(53)
STE DE PROMOTION TOURISTIQUE (SPT) SFAX	(2 719)	(2 949)	(1 323)	(1 395)
BIAT France	197	118	29	9
Société de Promotion Touristique Hammamet	3 770	(1 247)	(74)	-
FCP Equity Performance	83	77	474	216
Hammamet Leisure Company	(8 482)	(238)	(8 239)	(244)
INMA HOLDING	(200)	-	(200)	-
Fond d'amorçage ANAVA	(111)	(149)	142	(189)
TUNISIE VALEUR	(367)	(354)	-	-
Total Capital et Capitaux propres Groupe hors résultat	1 493 631	277 480	1 147 613	344 770

Société Consolidé	Méthode d'intégration	Cap. propres donnée sociale	Elimination des titres	Const écarts d'acq bruts	Const amort/pertes val. EA	Neutr des div	Provisions et réévaluation	Ecart d'évaluation	Plus value interne	Impôt différé et autres	Réserves minoritaires	Total des capitaux propres
BIAT	Intégration Globale	1 472 084	-	-	-	17 056	27 088	-	(3 814)	6 048	-	1 518 462
BCAP	Intégration Globale	3 631	(2 998)	16	(15)	-	-	-	-	-	(2)	632
BAM	Intégration Globale	588	(498)	-	-	-	-	-	-	-	(4)	86
BCR	Intégration Globale	5 559	(4 696)	95	(71)	524	-	-	(1 086)	-	(96)	229
CIAR	Intégration Globale	1 298	(1 018)	-	-	-	-	-	2 592	3 066	-	5 938
SICAF	Intégration Globale	19 633	(19 000)	62	(49)	175	605	-	-	-	-	1 426
SOPIAT	Intégration Globale	47 236	(46 616)	70	(49)	12	-	-	(717)	165	(1)	100
SALLOUM	Intégration Globale	4 314	(2 548)	171	(128)	-	-	-	-	-	(2 125)	(316)
OSI	Intégration Globale	163	(24)	78	(78)	-	-	-	-	-	-	139
PROTECT	Intégration Globale	5 571	(8 999)	1 863	(1 863)	-	-	-	(1 311)	327	-	(4 412)
ASSBIAT	Intégration Globale	46 993	(38 623)	10 802	(3 819)	190	-	-	-	-	(2 607)	12 936
FAIZA	Intégration Globale	239	(542)	-	-	-	(400)	-	-	-	9	(694)
OPPRUNITY	Intégration Globale	555	(490)	-	-	-	-	-	-	-	(61)	4
TRESOR	Intégration Globale	147 020	(25 868)	-	-	-	-	-	-	-	(125 926)	(4 774)
PRESPERITY	Intégration Globale	5 733	(513)	-	-	-	-	-	-	-	(5 069)	151
SGP	Intégration Globale	2 828	(3 292)	34	(29)	382	1 990	-	-	-	-	1 913
TAAMIR	Intégration Globale	5 155	(4 655)	131	(112)	203	-	-	-	31	-	753
GSM	Intégration Globale	(5 478)	(4 134)	1 818	(1 818)	-	-	-	(18 453)	7 291	-	(20 774)
LINKS	Intégration Globale	281	(110)	-	-	-	-	-	-	-	(140)	31
STI	Intégration Globale	26 262	(28 299)	6 540	(6 540)	-	(1 222)	-	(7 406)	2 108	(6 456)	(15 013)
TITRIS	Intégration Globale	285	(798)	-	-	-	-	-	-	-	-	(513)
ELFEJJA	Intégration Globale	54 307	(26 647)	282	-	-	-	1 808	(1 123)	281	(22 113)	6 795
PATRIMOINE	Intégration Globale	283 557	(4 368)	-	-	361	-	-	-	-	(279 711)	(161)
FCC1	Intégration Globale	2 016	(1 519)	-	-	-	-	-	-	-	-	497
STPI	Mise en équivalence	459	(1 000)	12	(7)	-	-	-	-	-	-	(536)
FCP	Intégration Globale	69 769	(229)	-	-	-	-	-	-	-	(69 497)	43
FCC2	Intégration Globale	1 551	(1 503)	-	-	-	-	-	-	-	-	48
STSP	Intégration Globale	(103)	(8 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	(8 103)
SPTMV	Intégration Globale	40 623	(23 909)	-	-	4	-	-	-	-	(9 684)	7 034
ITD	Mise en équivalence	195	(900)	-	-	-	-	-	-	-	-	(705)
BCO	Intégration Globale	744	(500)	-	-	-	-	-	-	-	-	244
SPTSFAX	Intégration Globale	15 368	(14 400)	-	-	-	-	-	(1 671)	418	(2 434)	(2 719)
BFR	Intégration Globale	3 114	(2 921)	-	-	-	-	-	-	4	-	197
PERFORMANCE	Intégration Globale	10 440	(7 638)	-	-	-	-	-	-	-	(2 719)	83
SPTHAMMET	Intégration Globale	25 052	(18 160)	-	-	-	-	-	-	-	(3 122)	3 770
HLC	Intégration Globale	17 221	(15 370)	-	-	-	-	-	-	-	(10 333)	(8 482)
INMA	Mise en équivalence	-	(200)	-	-	-	-	-	-	-	-	(200)
AMORCAGE ANAVA	Mise en équivalence	3 189	(3 300)	-	-	-	-	-	-	-	-	(111)
TVAL	Intégration Globale	25 043	(72 128)	38 362	-	-	-	8 562	-	-	(206)	(367)
Total consolidé		2 345 895	(399 813)	60 336	(14 578)	18 907	28 061	10 370	(32 989)	19 739	(542 297)	1 493 631

Société Consolidé	Méthode d'intégration	Résultat social	Neutr dotations provisions	Neutr des div	Const amort/pertes val. EA	Impôts différés et autres	Résultats des minoritaires	Résultat consolidé
BIAT	Intégration Globale	281 842	2 955	(17 056)	-	255	-	267 996
BCAP	Intégration Globale	370	-	-	(1)	-	-	369
BAM	Intégration Globale	817	-	-	-	-	(5)	812
BCR	Intégration Globale	4 281	-	(524)	(4)	-	(72)	3 681
CIAR	Intégration Globale	2 612	-	-	-	614	-	3 226
SICAF	Intégration Globale	61	155	(175)	(2)	-	-	39
SOPIAT	Intégration Globale	221	-	(12)	(3)	(65)	-	141
SALLOUM	Intégration Globale	27	-	-	(7)	-	(14)	6
OSI	Intégration Globale	(4)	-	-	-	-	-	(4)
PROTECT	Intégration Globale	(2 896)	-	-	(2)	(130)	-	(3 028)
ASSBIAT	Intégration Globale	16 163	-	(190)	(540)	-	(883)	14 550
FAIZA	Intégration Globale	(1)	-	-	-	-	(9)	(10)
OPPRUNITY	Intégration Globale	(7)	-	-	-	-	1	(6)
TRESOR	Intégration Globale	7 199	-	-	-	-	(6 885)	314
PRESPERITY	Intégration Globale	162	-	-	-	-	(143)	19
SGP	Intégration Globale	297	112	(382)	(2)	-	-	25
TAAMIR	Intégration Globale	250	-	(203)	(7)	(12)	-	28
GSM	Intégration Globale	(1 360)	-	-	-	(3 471)	-	(4 831)
LINKS	Intégration Globale	(1)	-	-	-	-	-	(1)
STI	Intégration Globale	(208)	628	-	-	(847)	139	(288)
TITRIS	Intégration Globale	1	-	-	-	-	-	1
ELFEJJA	Intégration Globale	4 199	-	-	(14)	(113)	(1 634)	2 438
PATRIMOINE	Intégration Globale	14 569	-	(361)	-	-	(14 052)	156
FCC1	Intégration Globale	115	-	-	-	-	-	115
STPI	Mise en équivalence	(258)	-	-	(1)	-	-	(259)
FCP	Intégration Globale	500	-	-	-	-	(498)	2
FCC2	Intégration Globale	(150)	-	-	-	-	-	(150)
STSP	Intégration Globale	(713)	-	-	-	-	-	(713)
SPTMV	Intégration Globale	(3 629)	-	(4)	-	542	737	(2 354)
ITD	Mise en équivalence	188	-	-	-	-	-	188
BCO	Intégration Globale	(292)	-	-	-	52	-	(240)
SPTSFAX	Intégration Globale	(3 753)	-	-	-	189	615	(2 949)
BFR	Intégration Globale	122	-	-	-	(4)	-	118
PERFORMANCE	Intégration Globale	106	-	-	-	-	(29)	77
SPTHAMMET	Intégration Globale	(1 425)	-	-	-	-	178	(1 247)
HLC	Intégration Globale	(593)	-	-	-	-	355	(238)
AMORCAGE ANAVA	Mise en équivalence	(149)	-	-	-	-	-	(149)
TVAL	Intégration Globale	1 645	-	-	(1 482)	(510)	(7)	(354)
Total consolidé		320 308	3 850	(18 907)	(2 065)	(3 500)	(22 206)	277 480

NOTE VIII – Etat de résultat

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

VIII-1. Les produits d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé de 1 642 189 mD au 31 Décembre 2019 à 1 586 671 mD au 31 Décembre 2020, enregistrant une diminution de 55 518 mD ou 3,38%.

VIII-1-1. Les Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés sont passés de 1 093 005 mD au 31/12/2019 à 998 231 mD au 31/12/2020, enregistrant une diminution de 94 774 mD ou 8,67%. Cette variation est détaillée comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	1 257	293	964	329,01%
Intérêts sur comptes de prêts interbancaires	15 599	9 699	5 900	60,83%
Intérêts sur crédits à la clientèle	795 979	869 370	(73 391)	-8,44%
Intérêts sur comptes débiteurs à la clientèle	130 795	139 456	(8 661)	-6,21%
Intérêts et produits assimilés sur engagements de garantie	28 598	28 956	(358)	-1,24%
Autres intérêts et revenus assimilés	26 003	45 231	(19 228)	-42,51%
Total Intérêts et revenus assimilés	998 231	1 093 005	(94 774)	-8,67%

VIII-1-2. Les commissions en produits

Les commissions en produits ont passés de 302 512 mD au 31/12/2019 à 332 820 mD au 31/12/2020, enregistrant une augmentation de 30 308 mD ou 10,02%. Cette variation est détaillée comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Commission sur opérations de change	1 140	2 922	(1 782)	-60,99%
Commission sur engagements de financement	50 902	31 469	19 433	61,75%
Commission sur engagement de garantie	11 697	12 156	(459)	-3,78%
Commission sur prestations de services financiers	82 728	69 098	13 630	19,73%
Commissions sur autres opérations bancaires	186 353	186 867	(514)	-0,28%
Total Commissions (en produits)	332 820	302 512	30 308	10,02%

VIII-1-3. Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Ces gains totalisent 144 603 mD au 31/12/2020 contre 140 523 mD au 31/12/2019, soit une augmentation de 4 080 mD ou 2,9%.

		31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Revenus des titres de transaction	(a)	5 466	5 780	(314)	-5,43%
Revenus sur titres de placement	(b)	28 449	30 631	(2 182)	-7,12%
Gains sur opérations de change et d'arbitrage	(c)	110 688	104 112	6 576	6,32%

Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	144 603	140 523	4 080	2,90%
--	---------	---------	-------	-------

Cette augmentation est détaillée comme suit :

(a) Revenus des titres de transaction

Les produits des titres de transaction sont passés entre Décembre 2019 et Décembre 2020 de 5 780 mD à 5 466 mD, soit une diminution de 314 mD, ou 5,43%. Ces produits sont détaillés comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Intérêts des titres de transaction	4 530	6 988	(2 458)	-35,17%
Plus ou moins-value de cession ou de remboursement	936	(1 208)	2 144	-177,48%
Total Revenus des titres de transaction	5 466	5 780	(314)	-5,43%

(b) Revenus des titres de placement

Les revenus des titres de placement, qui sont composés des intérêts perçus sur les obligations et des revenus des parts résiduels des FCC , ont enregistré une diminution de 2 182 mD ou 7,12%, en passant d'une période à une autre de 30 631 mD à 28 449 mD.

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Intérêts des obligations	28 364	30 600	(2 236)	-7,31%
Revenus des fonds communs de créances	85	31	54	174,19%
Total Revenus sur titres de placement	28 449	30 631	(2 182)	-7,12%

(c) Gain net sur opérations de change

Les gains nets sur les opérations de change qui sont composés principalement des gains et des pertes provenant des opérations de change manuel, du change des devises au comptant et à terme sont passés de 104 112 mD au 31/12/2019 à 110 688 mD au 31/12/2020 enregistrant une augmentation de 6 576 mD ou 6,32%.

VIII-1-4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement qui sont composés principalement des intérêts sur les titres d'investissement et des dividendes perçus sur les titres de participation et des produits sur titres en portage ont enregistré une augmentation de 4 868 mD ou 4,59% en passant d'une période à une autre de 106 149 mD à 111 017 mD.

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Intérêts et revenus des titres d'investissement	107 739	99 724	8 015	8,04%
Revenus des titres participation	3 277	6 425	(3 148)	-49,00%
Total Revenus du portefeuille d'investissement	111 017	106 149	4 868	4,59%

VIII-2. Les charges d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé de 599 397 mD au 31 Décembre 2019 à 552 635 mD au 31 Décembre 2020, enregistrant une diminution de 46 762 mD ou 7,8%.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées
- Sinistres payés sur opérations d'assurances
- Commissions encourues.
- Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

VIII-2-1. Les Intérêts encourus et les charges assimilées

Les intérêts encourus et les charges assimilées sont passés de 537 540 mD au 31/12/2019 à 486 641 mD au 31/12/2020, enregistrant une diminution de 50 899 mD ou 9,47%. Cette variation est détaillée comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	797	267	530	198,50%
Intérêts sur comptes d'emprunts interbancaires	4 319	5 463	(1 144)	-20,94%
Intérêts sur dépôts de la clientèle	404 271	342 943	61 328	17,88%
Intérêts sur emprunt obligataire et subordonné	20 027	12 018	8 009	66,64%
Intérêts sur ressources spéciales	1 235	1 381	(146)	-10,57%
Autres intérêts et charges	55 992	175 468	(119 476)	-68,09%
Total Intérêts encourus et charges assimilées	486 641	537 540	(50 899)	-9,47%

VIII-2-2. Sinistres payés sur opérations d'assurance

Les sinistres payés sur opérations d'assurance sont passés de 57 639 mD au 31/12/2019 à 60 921 mD au 31/12/2020, enregistrant une augmentation de 3 282 mD ou 5,69%.

VIII-2-3. Les Commissions encourues

Les commissions encourues sont passés de 4 105 mD au 31/12/2019 à 4 904 mD au 31/12/2020, enregistrant une augmentation de 799 mD ou 19,46%. Cette variation est détaillée comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Commissions sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	3 559	3 081	478	15,51%
Commissions sur autres opérations	1 345	1 024	321	31,35%
Total Commissions encourues	4 904	4 105	799	19,46%

VIII-3. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique enregistre au 31/12/2020 une dotation nette de 154 171 mD ventilé comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Dotation aux provisions sur créances et sinistres	(187 877)	(145 228)	(42 649)	29,37%
Dotation aux provisions pour risques et charges	(9 984)	(19 262)	9 278	-48,17%
Total des dotations	(197 861)	(164 490)	(33 371)	20,29%
Pertes sur créances	(67 339)	(49 404)	(17 935)	36,30%
Total des dotations et des pertes sur créances	(265 200)	(213 894)	(51 306)	23,99%
Reprise de provisions sur créances de la clientèle	107 948	87 037	20 911	24,03%
Reprise de provisions pour pertes et charges	2 944	3 777	(833)	-22,05%
Total des reprises	110 892	90 814	20 078	22,11%

Récupérations créances passées en perte	137	166	(29)	-17,47%
Total des reprises et des récupérations sur créances	111 029	90 980	20 049	22,04%
Solde	(154 171)	(122 914)	(31 257)	25,43%

VIII-4. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le volume de cette rubrique enregistre au 31/12/2020 un solde en perte de 6 106 mD ventilé comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Dotation aux provisions sur titres de participation, portage et des fonds gérés	(4 224)	(10 514)	6 290	-59,82%
Charges et pertes sur titres	(2 832)	(1 073)	(1 759)	163,93%
Total des dotations et des pertes sur portefeuille d'investissement	(7 056)	(11 587)	4 531	-39,10%
Reprise de provisions sur titres de participation, portage et fonds gérés	751	891	(140)	-15,71%
Plus value de cession des titres de participation	199	235	(36)	-15,32%
<i>Total des reprises</i>	950	1 126	(176)	-15,63%
Total des reprises et des récupérations sur portefeuille d'investissement	950	1 126	(176)	-15,63%
Solde	(6 106)	(10 461)	4 355	-41,63%

VIII-5. Autres produits d'exploitation

Cette rubrique est passée entre Décembre 2019 et Décembre 2020 de 52 440 mD à 35 050 mD, enregistrant ainsi une diminution de 17 390 mD ou 33,16%.

VIII-6. Frais de personnel

Cette rubrique qui est composée principalement des salaires, des charges sociales et des autres charges de personnel, est passée entre Décembre 2019 et Décembre 2020 de 240 738 mD à 252 940 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 12 202 mD ou 5,07%.

VIII-7. Charges générales d'exploitation

L'augmentation de 36 mD enregistrée entre Décembre 2019 et Décembre 2020 résulte d'une augmentation des frais d'exploitation non bancaires à concurrence de 5 931 mD et d'une diminution des autres charges générales d'exploitation à hauteur de 5 895 mD.

VIII-8. Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Le solde de cette rubrique enregistre au 31/12/2020 un montant de 50 525 mD ventilé comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	5 929	7 155	(1 226)	-17,13%
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	27 880	24 828	3 052	12,29%
Dotations aux amortissements des charges reportées	16 716	12 833	3 883	30,26%
Total	50 525	44 816	5 709	12,74%

VIII-9. Solde en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique est un gain de 603 mD qui provient essentiellement des plus-values sur cession d'immobilisation pour 165 mD et des autres gains ordinaire pour 329 mD

VIII-10. Impôt sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique enregistre au 31/12/2020 un montant de 100 950 mD contre 125 146 mD au 31/12/2019, soit une diminution de 24 196 mD ou 19,33%. Le solde de 2020 englobe le montant de la contribution sociale de solidarité calculée conformément aux dispositions prévues par l'article 39 de la Loi de Finances pour l'année 2020.

VIII-11. Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires qui s'élève au 31/12/2020 un montant de 28 703 mD, correspond essentiellement aux dons destinés au Fonds 1818 pour lutter contre le coronavirus s'élevant à 18.330mD et aux contributions conjoncturelles exceptionnelles prévues par la réglementation en vigueur pour un montant de 10.346 mD.

Note IX – Evènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers consolidés du groupe « BIAT » sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 10 Mars 2021. Aucun évènement postérieur à la date de clôture pouvant impacter les états financiers consolidés au 31 décembre 2020 n'est survenu jusqu'à la date de leur arrêté.

GROUPE « BIAT »

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

**Mesdames, Messieurs les actionnaires,
de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT »**

I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT », comprenant le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2020, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers, arrêtés par le Conseil d'Administration du 10 Mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19, font ressortir des capitaux propres positifs de **1 771 111 KDT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **277 480 KDT**.

A notre avis, les états financiers consolidés du Groupe de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

Evaluation des engagements de la clientèle

Question Clé d'Audit	Diligences accomplies
<p>Le groupe est exposé au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements de signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle dans le bilan du groupe (61%) et qui totalise, au 31 décembre 2020, 11 260 746 KDT ainsi que celle du coût net du risque associé au niveau du résultat de l'exercice et qui s'élève à 108 628 KDT en provisions individuelles et 38 503 KDT en provisions collectives.</p> <p>Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et leur dépréciation, de même que des compléments d'information, sont donnés dans les notes annexes aux états financiers, respectivement à la note II-7 « Les règles d'évaluation des créances », la note IV-3 « Créances sur la clientèle » et la note VIII-3 « Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs, hors bilan et passifs ».</p> <p>Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquent un niveau de jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un point clé d'audit.</p>	<p>Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par votre banque, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;▪ la fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;▪ les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire. <p>Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage.</p> <p>Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.</p>

Evaluation du portefeuille titres d'investissement

Question Clé d'Audit

Le groupe procède, à chaque date de clôture, à l'évaluation de son portefeuille titres d'investissement. Cette évaluation constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste « Portefeuille d'investissement » dans le bilan du groupe (12%) et qui totalise, au 31 décembre 2020, **2 269 167 KDT**, ainsi que le poids des revenus s'y rattachant au niveau du résultat de l'exercice et qui s'élèvent à **111 017 KDT**.

Les compléments d'information sur les titres d'investissement sont donnés dans les notes annexes aux états financiers, respectivement à la note IV-5 « Portefeuille titres d'investissement » et la note VIII-1-4 « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Du fait que l'évaluation des titres d'investissement implique un niveau de jugement important eu égard aux spécificités des méthodes utilisées et compte tenu de l'importance du poste « Portefeuille d'investissement », nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Diligences accomplies

Nos diligences d'audit du portefeuille d'investissement ont, notamment, consisté à :

- Vérifier les procédures de contrôle interne mises en place par la banque à cet égard, notamment en matière de suivi et d'évaluation de ces actifs et effectuer des tests de contrôle d'application à ce titre.
- S'assurer du respect des règles édictées par la norme comptable NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires.
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque en matière d'exhaustivité de prise en compte des revenus des titres d'investissement, leur évaluation et leur rattachement à l'exercice, notamment en examinant les bases et les modalités de leur détermination selon les informations disponibles.
- Vérifier le caractère approprié de la méthode de valorisation retenue pour chaque catégorie de titre et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé.
- Apprécier le caractère raisonnable de l'évaluation de chaque catégorie de titres d'investissement et vérifier les modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.
- Vérifier l'exactitude des données relatives au portefeuille titres d'investissement fournies dans les notes aux états financiers.

La prise en compte des intérêts et revenus assimilés des opérations de crédits

Question Clé d'Audit

Ainsi qu'il est indiqué dans la note aux états financiers consolidés VIII-1-1, les intérêts et revenus assimilés des opérations de crédits s'élèvent, au 31 décembre 2020, à **998 231 KDT** et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation du groupe (**63%**).

En raison de leur composition, leurs montants, et les spécificités des règles de leur comptabilisation, ainsi que le volume important des transactions et la complexité des règles de calcul des produits réservés, même de légères modifications des taux d'intérêt et des durées pourrait avoir un impact significatif sur les produits nets bancaires et, par conséquent, sur le résultat de l'exercice et les capitaux propres du groupe.

C'est pour cette raison que nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Diligences accomplies

Nos diligences d'audit des intérêts et revenus assimilés des opérations de crédits ont, notamment, consisté à :

- Examiner le système d'information, les politiques, les processus et les contrôles mis en place en vue de la reconnaissance des revenus des opérations de crédit.
- Vérifier l'application effective des contrôles automatisés ou manuels mis en place.
- Réaliser des procédures analytiques substantives sur l'évolution des encours, des intérêts et des revenus assimilés.
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables.
- Réaliser, par la technique d'échantillonnage, des tests de détail sur les états de calcul de césure des produits de la banque.
- Effectuer des tests pour vérifier la validité des états de réservation des produits, sur la base d'un échantillon représentatif.
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

Paragraphe d'observation

- a. Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers II.8 « Faits saillants de l'exercice » qui décrit les événements liés à la crise sanitaire du COVID-19, les mesures prises par les autorités publiques à cet égard et leurs impacts sur l'activité de la société mère «BIAT» ainsi que les traitements comptables relatifs au report des échéances de crédits accordés aux professionnels et aux particuliers, tels que prévus par les circulaires de la BCT n°2020-06, n°2020-07 et n°2020-08.

b. Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers II-7 « Les règles d'évaluation des créances » et en application de la circulaire de la BCT n°2012-06 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, la société mère «BIAT» a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « Provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire de la BCT n°91-24.

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2021-01. Ce changement d'estimation a été traité d'une manière prospective et a eu pour effet la constitution de provisions collectives additionnelles de 30 198 KDT au titre de l'exercice 2020. Ainsi, le solde des provisions collectives constituées par la société mère «BIAT» au 31 décembre 2020, s'élève à 109 082 KDT.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 10 Mars 2021.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction de la banque et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction de la banque est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction de la banque qu'il incombe d'évaluer sa capacité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction de la banque a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de la banque de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la conclusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriés dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction de la banque, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction de la banque du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance de la banque notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance de la banque une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant

l'indépendance et, leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Nous déterminons, parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance de la banque, quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si les textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

Tunis, le 06 Avril 2021

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG-TUNISIE
Kalthoum BOUGUERRA

FINOR
Walid BEN SALAH